



# COMMUNE DE PAUDEX

## CONVOCAATION

Le Conseil communal de Paudex est convoqué pour la séance ordinaire  
du **lundi 22 juin 2009 à 20h00** à la salle communale.

### Ordre du jour

1. Procès-verbal de la séance ordinaire du 27 avril 2009
2. Communications du bureau
3. Préavis municipal n° 6/2009 - Comptes et gestion 2008
4. Préavis municipal n° 7/2009 – Chemin de Bochat. Réfection partielle de la chaussée, nouvelle conduite d'eau potable et correction des limites de propriétés à titre non onéreux
5. Préavis municipal n° 8/2009 – Domaine public (DP) n° 24 « Lac Léman » propriété de l'Etat de Vaud – cession à la Commune de Paudex
6. Election du Bureau du Conseil pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010
7. Election de la Commission de gestion pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010
8. Election de la Commission des finances pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010
9. Communications municipales
10. Propositions individuelles et divers.

Le Président

J.-F. Spring

Paudex, le 3 juin 2009

Voir au dos

## Séance du Conseil communal du 22 juin 2009

Commissions sollicitées :

### **Préavis municipal n° 6/2009 – Comptes et gestion 2008**

- La Commission des finances, composée de MM. Bénédic (Président), Chappuis, Maillard, Weissbrodt et Mme Brunner
- La Commission de gestion, composée de MM. Rüeger (Président), Perrin, Desbaillets, Farinelli et Esteve

**Préavis municipal n° 7/2009 – Chemin de Bochat. Réfection partielle de la chaussée, nouvelle conduite d'eau potable et correction des limites de propriétés à titre non onéreux**

- La Commission ad hoc formée de M. Staub (Président), Mme Künzi-Hofmann et M. Chatelain
- La Commission des finances

**Préavis municipal n° 8/2009 – Domaine public (DP) n° 24 « Lac Léman » propriété de l'Etat de Vaud – cession à la Commune de Paudex**

- La Commission ad hoc formée de M. Barman (Président), M. Savioz et M. Nicod
- La Commission des finances

---

*Pour rappel, les présidents des commissions sont priés de prendre contact avec les membres de dite commission pour convenir d'un rendez-vous avec le Conseiller municipal en charge du dossier afin de rédiger un rapport qui sera lu lors de la séance du Conseil.*

***Merci de faire parvenir le texte de votre rapport au Président du Conseil par e-mail ([jean-francois.spring@elca.ch](mailto:jean-francois.spring@elca.ch)) d'ici au jeudi 18 juin 2009. La version finale officielle pourra être signée juste avant la séance du Conseil.***